



congés payés non pris avant un congé parental de 3 ans

Par **exlp**, le **24/01/2013** à **01:07**

Bonjour,

En mars 2007, j'avais cumulé 20 jours de congés payés avant que je pars en congés maternité puis en congés parental de 3 ans.

J'ai repris le travail en juillet 2010, j'ai constaté que mes compteurs des congés sont positionnés à zéro dans ma fiche de paie de juillet 2010.

Maintenant (janvier 2013), je voudrai savoir si j'ai perdu mes 20 jours de congés payés ou je peux les réclamer à mon employeur?

Cordialement,

Par **P.M.**, le **24/01/2013** à **09:11**

Bonjour,

Il vous serait vraisemblablement très difficile d'obtenir maintenant près de 3 ans après le rétablissement du report des congés payés alors que plusieurs période de prise sont passées...